

PARTICIPATION DES FAMILLES ANNEE 2019 / 2020

SERVICE COMPTABLE : 01.49.88.40.01

Classes concernées	Participation annuelle des familles Payable en 7 prélèvements DU 15/10/2019 AU 15/04/2020	
3 ^e	1600 €	
2 ^{de} / 1 ^e / Term BAC PRO Prothèse Dentaire	2450 € (+ 550€ mallette)	
2 ^{de} / 1 ^e / Term BAC PRO Optique-Lunetterie	2210 € (+ 400€ mallette)	
2 ^{de} / 1 ^e / Term BAC PRO Systèmes Numériques	1890 €	
2 ^{de} / 1 ^e / Term BAC PRO Gestion-Administration	1680 €	
2 ^{de} GT / 2 ^{de} d'Accueil	1680 €	
1 ^e / Term STI2D / STMG	1890 €	
PREPA WEB & SR	3200 €	
PREPA BTS OL	2650 €	
PREPA PROTHESE DENTAIRE	3000 € (+ 550€ mallette)	
1 ^e TS OL / 2 ^e TS OL	3050 € (+ 400€ mallette)	
DCG L1 / 1 ^e TS CG	2880 €	
1 ^e TS SIO	2900 €	
2 ^e TS SIO	3000 €	
DCG L2 / 2 ^e TS CG	2940 €	
DCG L3	3030 €	
FRAIS DE RESTAURATION		
Période	Montant	Mensualités
Du 1 ^{er} Septembre 2019 au 30 Juin 2020	1092 €	7 X 156 €

1. Les vacances, jours fériés, jours de fête ainsi que les périodes de stage sont déjà décomptés du montant annuel des frais de restauration.
2. La demi-pension est obligatoire pour tous les lycéens du secondaire sans exception et pour tous les étudiants mineurs sauf dérogation.
3. La carte d'identité scolaire qui donne accès au restaurant scolaire est gratuite.
Cependant en cas de perte ou de vol, son renouvellement sera facturé 10 €.